



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Prochaine inscription au Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais
le 15 septembre 2008

Montréal, le 4 juillet 2008 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), la Table Jeunesse Outaouais (TJO) et la Ville de Gatineau, en collaboration avec le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO), invitent les artistes, les écrivains et les collectifs d'artistes de la relève ainsi que les organismes artistiques de l'Outaouais à déposer une demande au *Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais* avant le 15 septembre.

Le Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais, issu de l'Entente de partenariat annoncée en mai dernier, comporte deux volets. L'un destiné aux artistes, aux écrivains et aux collectifs d'artistes et d'écrivains de la relève âgés de 35 ans et moins, l'autre aux organismes artistiques.

Le volet *soutien aux artistes, aux écrivains et aux collectifs d'artistes de la relève* vise à encourager la réalisation de projets de création et de production artistiques et littéraires réalisés en collaboration avec des organismes artistiques professionnels, à soutenir les premières démarches de création et de diffusion d'artistes et d'écrivains de la relève et à appuyer des projets artistiques impliquant des initiatives de partenariat avec la communauté de l'Outaouais. Les demandes pour ce volet doivent être acheminées à la Table jeunesse Outaouais.

Le volet *soutien à la consolidation d'organismes professionnels* vise à consolider des organismes artistiques professionnels qui excellent et qui ont un impact significatif pour le développement des arts et des lettres sur le territoire de l'Outaouais. Il permet d'encourager la réalisation de projets favorisant l'accès du public aux œuvres artistiques et littéraires de la région, de soutenir des projets d'intégration d'artistes et d'écrivains de la relève au sein d'organismes artistiques professionnels et de contribuer à l'amélioration des conditions de pratique des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels au sein des organismes. Les demandes pour ce volet doivent être acheminées à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus aux bureaux de la CRÉO, de la TJO et sur le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec. La date limite d'inscription est le 15 septembre 2008. Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

Depuis 1994, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

Renseignements :

Julie Savard
Agente de communication et de
développement
Conseil régional de la culture de
l'Outaouais (CRCO)
Tél. : 819-595-2601
www.crco.org

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
(CALQ)
Tél. : 514-864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Pierre Boucher
Agent de communication
Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)
Tél. : 819 663-2480, poste 227
<http://www.cre-o.qc.ca>